



ÉDITO

Bruno R, ministre de son état, né à l'intérieur... de Cholet, m'a fait sortir un mouchoir, en déclarant que l'on pouvait employer un mot plutôt qu'un autre. Sottise, que dis-je, billevesée. Il y a des termes en vogue à même de me hérissier la bogue. Il y a des termes comme une beigne à même d'agacer la châtaigne. Prenons un mot utilisé à bien mauvais escient dans notre administration, le mot loyauté. Pour vous faire un dessin, la loyauté ressort en filigrane de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1983. Nous devons exercer nos fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité et donc dans l'intérêt du service public et des usagers. Un agent agit en conscience en usant de son droit légitime à la réflexion sans obéir aveuglement à un ordre venu d'en haut. Comme dirait François B en plein dilemme (deal lemne?) Bétharram, peut-on passer outre les voix du seigneur ? Le conseil d'état rappelle, arrêts du 28 mars 2006 et du 15 janvier 2009 par exemple, qu'un agent n'est pas tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal. Et le loyalisme c'est quoi ? L'attitude prédominante, la fidélité au souverain ou au régime et aux institutions établis. Cela conduit à accepter des réformes ineptes, des suppressions d'emplois massives, des consignes contre-productives et vides de sens allant à l'encontre des valeurs du service public. Vision clanique ou l'allégeance à toute sa place, bien loin de la loyauté. Dans une note du 31/01/2025, la Direction Générale change les règles du jeu sans totalement les dévoiler et transforme l'affectation locale des cadres A en poste au choix et au fil de l'eau. L'ancienneté administrative, la convenance personnelle aux oubliettes, c'est le recruteur qui sélectionnera après entretien et CV en fonction d'exigences pour le moins subjectives. Envie de changer de filière ? Il vous faudra alors obtenir une autorisation. Et quid des délais de séjour à géométrie plus que variable ? Le motif pour vous écarter simple comme bonjour : « l'agent retenu avait un meilleur profil ». Porte ouverte à toutes sortes de discriminations, l'affectation arbitraire sera le fruit d'un choix discrétionnaire. La concurrence accrue qui s'ensuivra poussera à une individualisation exacerbée menant à la méritocratie. Mais comme pour GMBI ou le foncier innovant nul doute que la DGFIP se gargarisera d'une réussite avant généralisation aux agents B et C. Si loyauté n'est pas loyalisme, méritocratie n'est pas allégeance. Dans le même ordre d'idée, la DGFIP pourrait s'inspirer du conseil départemental de la Marne qui a convié ses cadres à une réunion avec intervention d'un éducateur canin sur le thème « Être un bon maître : un référent et un leader compétent ». Du loyal canin ou royal canin il n'y a qu'un pas. Mais le loyalisme n'est pas inéluctable. Tout comme le royalisme, il peut s'éteindre porté par le feu des principes et des valeurs et victime d'une dégelée royale.

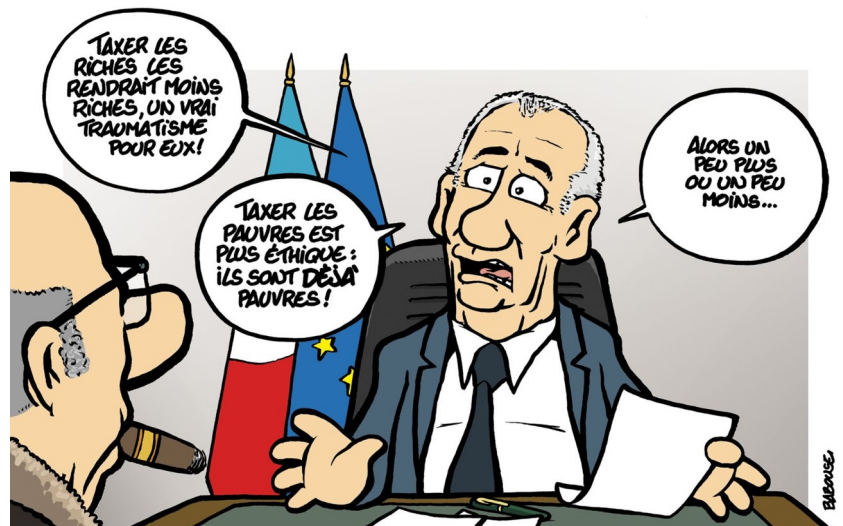
Infos Agents...

Sur la Protection sociale Complémentaire :

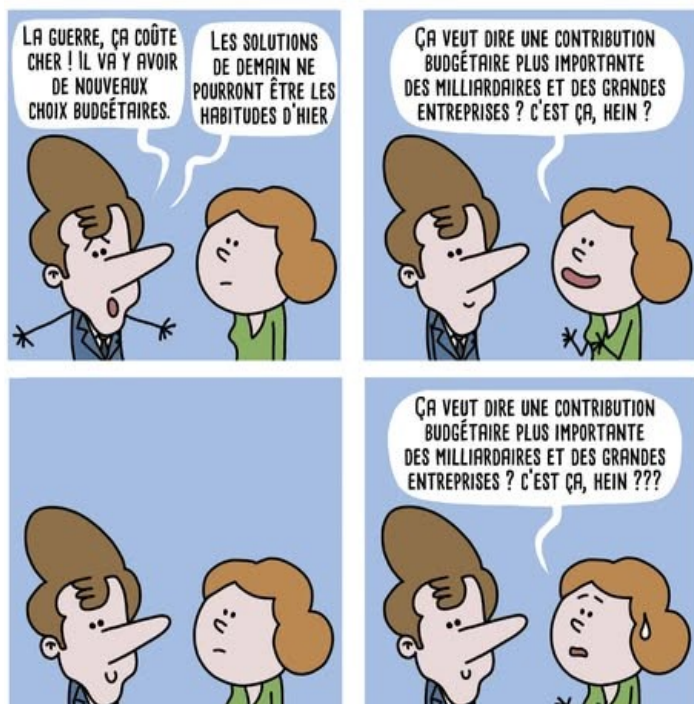
Besoin d'infos sur la PSC ? Suivez le guide en cliquant ici : [PSC 2025](#)

Signez la pétition :

En 2025, la DG poursuit la casse des règles de gestion : Pour la Châtaigne c'est NON, alors n'hésitez pas à faire comme moi et signez la Pétition intersyndicale ici : [Pétition Intersyndicale](#)



EFFORT DE GUERRE



Les copains d'abord

Le ministre de l'Économie et des Finances, Éric Lombard, a annulé une pénalité fiscale de 320 millions d'euros imposée au groupe Vivendi, alors que l'entreprise de Vincent Bolloré avait requalifié des titres pour réduire ses impôts futurs de quelque 800 millions d'euros en 2004. Une manœuvre jugée suffisamment grave pour entraîner un redressement fiscal de 2,4 milliards d'euros et donc une amende initiale de 320 millions... Mais plutôt que de parler de fraude fiscale, Bercy a retenu une « erreur délibérée ». Ce terme, moins lourd juridiquement, réduit les sanctions encourues. Et contre toute attente, cette amende de 320 millions d'euros a finalement été annulée – sans que le ministère de l'Économie ou celui des Comptes publics n'en donne la moindre justification. Coup double pour Bolloré qui a vu l'imposition minorée et l'amende effacée... C'est bien d'avoir des copains.

Encore un copain...

Alexis Kohler a fait une annonce choc. Après huit ans de service, il a quitter son poste à la tête du secrétariat général de la présidence de la République française à la mi-avril. Emmanuel Moulin, un énarque de 56 ans, déjà passé par les cabinets de plusieurs ministères sous la présidence d'Emmanuel Macron et de Nicolas Sarkozy, devrait donc devenir le nouveau bras droit du président de la République dès le 14 avril prochain. Manu a occupé la direction du cabinet du premier Ministre Gabriel Attal, le poste de Directeur du Trésor de novembre 2020 à janvier 2024 et la direction de cabinet du Ministre Bruno Lemaire de mai 2017 à novembre 2020... Visiblement un Emmanuel très apprécié de l'autre Emmanuel... Ça aide toujours d'avoir des copains quand on cherche un emploi. Un marcheur sachant marcher traverse la rue et trouve du travail.

Brèves :

Le rapport de la cour des comptes sur l'état financier de nos régimes de retraite confirme que, toutes choses égales par ailleurs, les fonctionnaires ont un régime moins favorable que celui des salariés du privé et qu'il n'y a pas de surcoût du régime des fonctionnaires.

Selon une note de l'INSEE, à volume de travail identique, les agents publics perçoivent un salaire net moyen inférieur de 3,7 % à celui des salariés du secteur privé... Ça me laisse perplexe...

MAGOUILLES FISCALES DE VIVENDI

LE GOUVERNEMENT EFFACE 320 MILLIONS D'AMENDES ET OFFRE UN ÉNORME CADEAU FISCAL À BOLLORÉ

ET SI JAMAIS IL Y A TROP DE TROUS DANS LES FINANCES, TU DIS COMME D'HABITUDE...

...LA FRANCE VIT AU DESSUS DE SES MOYENS, BLA BLA BLA, ON AIDE TROP LES PAUVRES ET LES ÉTRANGERS, ETC !



Attention Travaux :

Visite guidée

DDFIP 87 voyages a été heureuse de vous proposer une visite du site Cruveilhier en travaux, en dehors de vos horaires de travail, et qui plus est sur votre temps de pause. Certains diront qu'il n'y a pas « paieril » en la demeure. Cette visite made in DDFIP 87 c'est comme la Responsabilité du Gestionnaire Public à la DGFIP, avec ce slogan, à la DGFIP, comme à la DDFIP 87, on va vous faire aimer le risque...

Passages cloutés

Certains de nos collègues, usagers du parking Cruveilhier, ont eu la désagréable surprise de retrouver un clou fiché dans leur pneu. Un parking façon tapis de fakir à certains endroits. Pour les malheureux agents ayant été contraints de changer deux pneus, l'addition fut salée et le remboursement par notre direction bien en deçà des frais engagés. En somme, une DDFIP 87 en dehors des clous...

Congés congédiés ?

Que faites-vous pendant la semaine de déménagement de votre service? Réponse donnée aux agents : télétravail ou congés. Si nos collègues ne veulent pas prendre de congés pendant cette période, libre à eux. Le droit à congés ne doit être en aucun cas remis en cause ? Télétravail, mise à disposition de bureaux sur Montmailler, Cruveilhier, Turgot, les solutions existent. Finalement, ne serait-il pas aberrant que les agents financent par leurs congés cette semaine de déménagement pour un espace de travail non désiré, aseptisé, désincarné et déshumanisé, jusqu'à dire « merci patron ».

La Châtaigne d'Honneur :

La première Châtaigne du printemps est attribuée à, François Bayrou, premier ministre depuis 3 mois. Ce dernier, lors de son discours de politique générale, avait pris l'engagement le 14 janvier devant les député-e-s, de mettre en place des discussions concernant la réforme des retraites de 2023, avec une "remise en chantier, sans totem ni tabou". Comme pour beaucoup de sujets, le débat a tourné court... Alors que des négociations sont toujours en cours entre les syndicats et le gouvernement, le Premier ministre avançait le 16 mars que « le nouveau contexte international » ne permettait pas un retour à 62 ans pour l'âge de départ à la retraite. Deux jours plus tard, mardi 18 mars, devant les députés, le Premier ministre a répété « en conscience » qu'un retour à un âge de départ à la retraite à 62 ans, contre 64 ans dans la loi actuelle, n'est « pas possible ». Belle démonstration de dialogue social sans totem ni tabou... Circulez, il n'y a rien à voir !



RDV à 10h30 à

-Limoges,
Carrefour Tourny,
(Manif + Plancha + Debat Public)

-Saint-Junien,
Place de la Bourse,
(Manif + Moment Convivial)

-Bellac,
Devant la Mairie
(Rassemblement + Repas Festif + Concert)